



# PME DD

## ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

2009

---

LE PROJET  
LA MÉTHODOLOGIE  
LES PARTENAIRES / FINANCEURS

---

### / LE PROJET

#### LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT FACE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette recherche est fondée sur un constat : alors même que le positionnement des grandes entreprises et des groupes nationaux et internationaux sur la question de l'environnement et des énergies semble relativement bien connu, nous disposons de peu d'informations sur la façon dont les PME, en particulier les plus petites d'entre elles (moins de 50 salariés), intègrent les questions liées aux problématiques environnementales *dans leur démarche de développement économique*. Nous avons choisi d'analyser de manière approfondie le positionnement d'une catégorie d'entreprises particulièrement concernées par ces problématiques, les artisans du bâtiment. De par son activité, le secteur du Bâtiment, est réputé avoir un fort impact sur l'environnement : stockage et évacuation des produits polluants et des déchets de chantier, importance des flux de véhicules générés par l'activité de chantier, utilisation de matériaux non recyclables et non valorisables, perte d'énergie dans les ateliers, source importante d'émissions de CO<sub>2</sub>. En cela, il représente un des plus importants potentiels d'économie d'énergie par le biais de la transformation technique des bâtiments mais également par l'innovation en matière de nouveaux matériaux et services. De plus, les artisans, de par leur rôle traditionnel de prescripteur et de conseil en direction des propriétaires-maîtres d'ouvrage, occupent une position clé dans l'application des mesures du Grenelle de l'Environnement.

A partir d'un corpus d'une soixantaine d'entretiens approfondis auprès de dirigeants d'entreprises artisanales du bâtiment de tous corps de métiers et auprès de représentants des chambres consulaires et des organismes professionnels (en particulier Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment CAPEB et Fédération Française du Bâtiment FFB) de la Région Centre, l'étude s'est attachée à identifier et à analyser les représentations et les pratiques des artisans sur les questions environnementales.

Au-delà des freins « classiques » déjà bien identifiés par chacun des acteurs concernés (freins économiques, organisationnels, techniques...), cette étude met en évidence des freins culturels et identitaires plus difficiles à cerner et à réformer. Mais il ne faut pas analyser la prudence observée par les artisans interrogés, comme un repli sur la tradition ou une simple résistance aux changements. Les résultats conduisent, en effet, à réfuter l'hypothèse d'un modèle artisanal inadapté et à insister sur le temps nécessairement long de l'adaptation face à des facteurs de changement qui touchent au cœur même des métiers et de leur fonctionnement.

Les artisans sont confrontés à une triple injonction : s'adapter aux réglementations qui évoluent rapidement et qui deviennent de plus en plus contraignantes, proposer et structurer des moyens techniques et des services performants au regard des attentes du Grenelle de l'environnement, réformer le fonctionnement artisanal traditionnel fondé sur des identités fortes de métier pour aller vers une « offre globale ».

## / LA MÉTHODOLOGIE

Les connaissances antérieures acquises sur les problématiques et le fonctionnement des TPE / PME ont constitué un atout pour la réalisation de la présente étude. Le premier d'entre eux, et pas le moindre quand on connaît les difficultés d'accès à certaines catégories d'entreprises, réside dans la possession d'un solide réseau d'interlocuteurs (dirigeants d'entreprises, acteurs institutionnels ou consulaires...) sur lequel nous nous sommes appuyé dès le lancement de l'étude.

Des rencontres ont ainsi eu lieu auprès d'acteurs des chambres consulaires et des organisations professionnelles, en particulier la Chambre des Métiers de l'Indre-et-Loire, les représentants départementaux ou régionaux de la CAPEB et la FFB<sup>1</sup>. Ces « entretiens exploratoires » ont permis de bien poser le cadre contextuel, sur les plans économique, réglementaire, technique et social, dans lequel les entreprises du bâtiment exercent leurs activités. Ils ont permis également d'évoquer plus en profondeur, et dans sa transversalité, la thématique développement durable / environnementale et ses multiples répercussions pour le secteur du bâtiment.

---

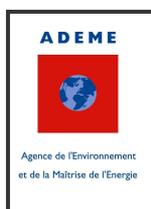
<sup>1</sup> La **CAPEB**, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, regroupe 100 000 entreprises adhérentes, essentiellement des entreprises artisanales du bâtiment. La **FFB**, Fédération Française du Bâtiment, compte quant à elle 57 000 entreprises adhérentes, dont 42 000 entreprises artisanales, les autres étant des entreprises de taille plus importante.

Il est rapidement apparu que l'appellation « PME du bâtiment » recouvrait des réalités de fonctionnement trop hétérogènes pour que l'étude puisse rendre compte de manière exhaustive des pratiques et des représentations des dirigeants de PME sur les questions environnementales. Les échanges avec nos interlocuteurs nous ont conduits à porter une attention particulière sur les entreprises artisanales et sur les TPE du bâtiment (moins de 10 salariés), cette catégorie d'entreprises apparaissant la plus isolée, la plus démunie sur les questions environnementales, dans une position singulière voire contradictoire puisque tout autant en attente d'information et d'accompagnement que dans une posture de doute, d'attentisme voire de retrait sur ces mêmes questions. TPE qui, par ailleurs, ne disposent que très rarement de ressources organisationnelles et de moyens humains pour gérer les questions environnementales et rencontrent des difficultés pour intégrer une démarche de management environnemental. Nous avons donc cherché à respecter un équilibre entre ces différents profils d'entreprises de façon à identifier, pour chacun d'entre eux, les spécificités en matière de développement durable, d'écologie et d'environnement.

## / LES FINANCEURS

### FINANCEURS

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie (ADEME)



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire



<http://etics.univ-tours.fr>

Christèle Assegond

Jean-Philippe Fouquet

Tél : 02 47 36 68 56 / 57

etics@univ-tours.fr

